



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL



UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ À LA VAE

Vous souhaitez accompagner vos salariés vers la réussite ?

Une prise en charge à 100 % par l'ADEC du transport aérien*



Un accompagnement du salarié à toutes les étapes de la validation des acquis et de l'expérience

** L'état, les organisations syndicales et les organisations professionnelles
du transport aérien ont signé un Accord de Développement de l'Emploi et des
Compétences (ADEC) en novembre 2013 pour 2 ans.*

POUR QUI ?

- Les entreprises du transport aérien adhérentes à Opcalia,
- Les salariés en (CDI, CDD, temps plein ou temps partiel) ayant au moins 3 ans d'expérience sur la certification choisie.

LES 5 ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT



En cas de validation partielle :

Un accompagnement dans la recherche de solutions pour pérenniser la démarche entamée.

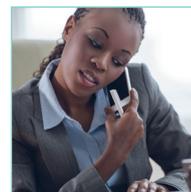
EN PRATIQUE

Vous souhaitez mettre en œuvre une démarche de VAE pour un ou plusieurs salariés(s) de votre entreprise ?



1. Entretien entre le salarié et l'employeur

- Décision de réaliser la prestation de VAE,
- Choix d'un prestataire référencé sur la liste des organismes habilités.



2. Prise de contact

- L'employeur prend contact avec le prestataire.



3. Premier entretien

- Dans un délai d'un mois maximum suivant la demande et il est sans engagement.
- Le prestataire devra remettre une proposition écrite. (*calendrier, les modalités et le suivi de l'intervention*).



4. La méthodologie proposée est satisfaisante*



Le prestataire se charge des formalités administratives pour la prise en charge du dispositif

→ Début de la prestation

* Si la méthodologie n'est pas satisfaisante, prenez contact avec un autre prestataire référencé sur la liste des organismes habilités.

Quelle que soit la certification choisie, les candidats vont bénéficier tout au long du parcours d'accompagnement VAE de conseils à l'orientation, d'une aide et d'un appui méthodologique.

3 organismes sélectionnés et reconnus pour leur expertise



Une présence sur le territoire national

Contact : Thomas COSTINI
Courriel : tcostini@les2rives.fr
Tél. : 06 69 68 33 79

38h00



Une présence sur le territoire national

Contact : Sylvie LORGNIER
Courriel : slorgnier@afogec-competences.fr
Tél. : 01 45 26 76 23

24h00



Une présence sur le territoire de l'outre-mer

Contact : Yannick PLANTE
Courriel : yannick.plante@alizés-rh.com
Tél. : 06 96 35 35 83

24h00
à 28h30

 **Vous avez des questions ?**



Thierry L'AOT
06 66 76 28 78
thierry.laot@opcalia.com
www.opcalia.com



Tania LANCLUME
01 45 26 23 24
tlanclume@fnam.fr
www.observatoire-metiers-aerien.com